

Grève à la Tour Eiffel : le salaire très généreux des caissiers n'a pas fini de choquer les Français

Si la grève des salariés de la Tour Eiffel visait à défendre leurs conditions de travail, elle a surtout mis en lumière leurs rémunérations : des salaires et primes particulièrement généreux qui choquent les Français. L'affaire a fait le tour des médias et contraint la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) à présenter ses excuses. Lundi dernier, les salariés du monument sont **entrés en grève** pour protester contre l'éviction de leurs collègues féminines lors de la visite d'une délégation religieuse hindoue samedi.

Une mise à l'écart jugée inacceptable par le personnel, mais qui a eu un effet inattendu : mettre en lumière les **coulisses de la société...** et surtout la **rémunération très généreuse** des salariés qui y travaillent. Des salaires, mais aussi des avantages et des primes qui joueraient un rôle plus important qu'on ne le croit dans le déficit de la SETE, comme l'expliquait récemment un rapport.

Les salaires des employés de la Tour Eiffel plus élevés que ceux d'un cadre moyen

Si l'on en croit les conclusions du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Île-de-France concernant la gestion de la SETE (Société d'exploitation de la Tour Eiffel), société publique locale détenue à 99 % par la Ville de Paris, de nombreuses décisions prises au fil des années pèseraient désormais sur les finances de la société. Il y est par exemple indiqué que la **masse salariale** a augmenté plus vite que les **recettes d'exploitation** sur la période analysée. La Chambre régionale des comptes souligne également une « politique salariale particulièrement généreuse au sein de la SETE », comme le rapporte également le média Contribuables Associés.

Rien qu'en 2024, le coût moyen annuel par employé au sein de la SETE dépassait **70 000 euros brut**, tous postes confondus. Si ce chiffre inclut l'ensemble des 447 équivalents temps plein (cadres compris), les agents d'accueil et de billetterie profitent eux aussi de ce modèle social très protecteur : leurs salaires de base se situent bien au-dessus des minima fixés par la convention collective du secteur. À cela s'ajoutent des revalorisations générales négociées lors des Négociations annuelles obligatoires (NAO).

De nombreux avantages et de très belles primes pour la billetterie

Autre atout pour le personnel de caisse ? Les compléments de salaire (primes, majorations, indemnités), qui représentent jusqu'à **25 % à 30 % de la masse salariale globale** de la société. Pour les caissiers, ce sont surtout les contraintes horaires qui font grimper la note : le travail du dimanche et des jours fériés est **payé le double (100 % de majoration)**, tandis que les fermetures tardives entraînent des majorations pour heures de nuit (de 50 % à 100 %).

S'y ajoute la prime d'intéressement, permettant aux salariés de toucher entre **1 500 € et 3 000 € nets par an** (maintenue malgré le déficit de la société), un **13^e mois généralisé** et des primes d'ancienneté. Sans compter un volume de repos et de RTT supérieur au cadre légal, une mutuelle très avantageuse et des réductions sur la billetterie pour leurs proches.



Tour Eiffel

© shutterstock

par Constance Agnes

